



Procès verbal du Conseil Communal du 25 septembre 2017

► Points présentés par M. le Bourgmestre

• Police

1. Ordonnance de police réglementant dans un périmètre déterminé les heures de fermeture des débits de boissons.

► **Le report de ce point est mis au vote.**

► **Accord par 26 voix « pour » et 4 abstentions**

2. Règlement de police relatif à l'interdiction d'occulter les vitrines, vitres et portes vitrées des débits de boissons.

► **Accord par 26 voix « pour » et 4 abstentions**

• Coordination générale et planification des politiques locales

3. Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal (Conseil du 26 juin 2017). Décision de la tutelle. Pour information.

► **Pris Connaissance.**

26. Une question orale de Monsieur Michaël Gonzalez, Conseiller communal, relative à la situation chez Publifin.

► **Réponse est apportée par Monsieur le Bourgmestre**

27. Une question orale de Monsieur Eric Jadot, Conseiller communal, relative à la situation chez Pulbifin.

► **Réponse est apportée par Monsieur le Bourgmestre**

28. Une proposition du groupe PTB concernant l'ordonnance de police réglementant dans un périmètre

déterminé les heures de fermeture des débits de boisson.

▶ **Irrecevable. Article 77 c) 5) du ROI.**

• **Cabinet du Directeur général**

4. Crèche communale – Actualisation des délégations de signatures données par le collège communal. Pour information.

▶ **Pris Connaissance.**

• **Sécurité**

5. Sécurité publique. Commission communale de constats des dégâts causés par une calamité agricole sur le territoire communal. Liste des experts-agriculteurs désignés par le Collège communal

▶ **Pris Connaissance.**

6. Sécurité publique : Réfection d'un tronçon de la rue Désiré Janson suite à l'effondrement de la voirie. Projet de marché de travaux. Prise d'acte

▶ **Accord unanime**

• **Etudes**

7. Réaménagement du centre de Herstal. Revêtement en pavés défectueux, rue Elisa Dumonceau. Information de la situation actuelle. Autorisation d'ester en justice.

▶ **Accord par 22 voix « pour » et 8 abstentions**

• **Tutelle sur le CPAS**

8. Tutelle sur le CPAS. Modifications budgétaires n°1 (ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2017.

▶ **Approuvées par 23 voix « pour » et 7 abstentions**

▶ **Points présentés par M. l'Echevin Franco Ianieri**

• **Recette**

9. Pour information : approbation des comptes annuels de la Ville de Herstal, pour l'exercice 2016, par le Gouvernement wallon

▶ **Pris Connaissance.**

• **Tutelle sur les établissements subordonnés et les institutions subsidiées**

10. F.E. Saint-Remy. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

11. F.E. Saint-Hubert. Budget 2018

▶ **Accord par 23 voix « pour » et 7 abstentions**

12. F.E Notre-Dame de Bon Secours. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

13. F.E Notre-Dame de la Licour. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

14. Fabrique d'Eglise Immaculée Conception. Modification budgétaire N° 1 / 2017

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

15. F.E. de l'Immaculée Conception. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

16. Fabrique d'Eglise Vierge des Pauvres. Modification budgétaire N° 1 / 2017

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

17. F.E. de la Vierge des Pauvres. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

18. F.E. Saint Lambert. Modification budgétaire n°1/2017

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

19. F.E. Saint-Lambert. Budget 2018

▶ **Accord par 5 voix « pour » et 25 abstentions**

▶ **Points présentés par M. l'Echevin Jean-Louis Lefèbvre**

• **Voirie**

20. Dénomination de deux nouvelles voiries sises à 4042 Liers, entre la ruelle des Près et la voie de Melen.
Rue de la Digue et rue de la Sucrierie

▶ **Accord unanime.**

21. Dénomination d'une nouvelle voirie au départ de la rue de Fexhe à 4041 Milmort. Rue du Rouwa

▶ **Accord unanime.**

• **Gestion et suivi des chantiers de travaux**

29. Une question orale du groupe PTB concernant les travaux d'égouttage à Liers.

▶ **Réponse est apportée par Monsieur l'Echevin délégué**

